

Date de Prélèvement : Le 8 – Le 13 – Le 20 du mois

MANDAT DE PRELEVEMENT SEPA**JOINDRE UN RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE (au format IBAN BIC)****Référence unique du mandat :**

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez (A) O.P.H. TOUL HABITAT à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et (B) votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de O.P.H. TOUL HABITAT
Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée :
- dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.
- sans tarder et au plus tard dans les 13 mois en cas de prélèvement non autorisé.

**IDENTIFIANT CREANCIER
SEPA
FR36ZZZ416462****DESIGNATION DU TITULAIRE DU COMPTE A DEBITER****Nom, prénom :****Adresse :****Code postal :****Ville :****Pays :****DESIGNATION DU CREANCIER****Nom :** O.P.H. TOUL HABITAT**Adresse :** 550, avenue des Leuques**Code postal :** 54200**Ville :** TOUL**Pays :** FRANCE**DESIGNATION DU COMPTE A DEBITER****IDENTIFICATION INTERNATIONALE (IBAN)**

F	R																		
---	---	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

IDENTIFICATION INTERNATIONALE DE LA BANQUE (BIC)

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Type de paiement :Paiement récurrent / répétitif Paiement ponctuel

Signé à :

Signature :

Le (JJ/MM/AAAA) :

DESIGNATION DU TIERS DEBITEUR POUR LE COMPTE DUQUEL LE PAIEMENT EST EFFECTUE (SI DIFFERENT DU DEBITEUR LUI-MEME ET LE CAS ECHEANT) :**Nom du tiers débiteur :**

Rappel : En signant ce mandat j'autorise ma banque à effectuer sur mon compte bancaire, si sa situation le permet, les prélèvements ordonnés par O.P.H. TOUL HABITAT. En cas de litige sur un prélèvement, je pourrai en faire suspendre l'exécution par simple demande à ma banque. Je réglerai le différend directement avec O.P.H. TOUL HABITAT.

Les informations personnelles recueillies par Toul Habitat dans le cadre du présent mandat de prélèvement sont nécessaires pour la gestion des paiements des créances des locataires. Ces informations sont collectées dans le cadre de l'exécution de votre contrat de bail.

Ces informations sont à destination exclusive de Toul Habitat et des organismes bancaires. Elles seront conservées toute la durée de votre contrat de bail et 3 ans après le règlement complet des sommes dues au bailleur.

Vous pouvez accéder et obtenir copie des données vous concernant, vous opposer au traitement de ces données, les faire rectifier ou les faire effacer. Vous disposez également d'un droit à la limitation du traitement de vos données. Vous pouvez également disposer de droits complémentaires prévus par la législation nationale, tels que la définition de directives relatives à la conservation, à l'effacement et à la communication de vos données à caractère personnel après votre décès.

Pour exercer vos droits RGPD, vous pouvez contacter notre Délégué à la protection des données, en justifiant de votre identité, par mail à dpo@toulhabitat.fr ou par courrier à : DPO Toul Habitat, 550 avenue des Leuques, 54200 Toul.

Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits sur vos données personnelles ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.